

## EXTRAIT DU REGLEMENT DES ACTIVITES

- ✕ Certificat médical de moins de trois mois obligatoire + le carnet de santé pour l'activité «bébés nageurs»
- ✕ Bonnet de bain et douche savonnée obligatoires
- ✕ L'inscription à une activité correspond à un cours et à un créneau précis
- ✕ **En cas d'absence, la séance ne pourra être rattrapée, même sur présentation d'un certificat médical. Les séances non consommées pourront être créditées, par les hôtessees d'accueil, en entrées au centre nautique.**
- ✕ Aucun remboursement ne sera effectué
- ✕ Chaque participant est tenu de respecter le règlement intérieur de la piscine

## INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

### Inscriptions première période

**Mercredi 9 septembre 2015**

**Réservées aux Décinois : 9h-10h30**

**Décinois et extérieurs : 10h30-12h et 14h-19h**

**Judi 10 et vendredi 11 septembre 2015**

**Décinois et extérieurs : 17h-20h**

**Samedi 12 septembre 2015**

**Réservées aux Décinois : 8h30-10h**

**Décinois et extérieurs : 10h30-12h et 14h-17h**

### Réinscriptions pour les périodes suivantes

**2<sup>ème</sup> période** : du 16 au 30 novembre 2015

**3<sup>ème</sup> période** : du 1<sup>er</sup> au 29 février 2016

### Nouveaux inscrits

**2<sup>ème</sup> période** : du 30 novembre au 6 décembre 2015

**3<sup>ème</sup> période** : du 29 février au 6 mars 2016

**Renseignements : 04 72 05 12 12**

**Adresse mail : [service-scva@mairie-decines.fr](mailto:service-scva@mairie-decines.fr)**



## CENTRE NAUTIQUE

## EVEIL ET LOISIRS

**Famille - Eveil - Jeux - Découverte**

### **Bébés nageurs (4 mois - 4 ans)**

Cette activité contribue à l'éveil et au développement psychomoteur de l'enfant par le jeu dans un nouvel élément : l'eau. Le milieu aquatique incite, en effet, l'enfant à contrôler différemment sa respiration et ses mouvements, afin de les adapter à ce nouvel environnement. L'objectif est de l'accompagner dans sa recherche d'autonomie aquatique et de vivre des moments privilégiés en famille.

### **Jardin aquatique 4 / 5 ans (enfants nés à partir de 2011)**

Ces séances ont pour objectif de faire découvrir à l'enfant une nouvelle approche de l'eau par des jeux et des parcours ludiques. Cette initiation contribue à l'apprentissage des déplacements aquatiques et aborde les bases de la natation. L'enfant doit obligatoirement être accompagné d'un adulte dans l'eau.

### **Jardin aquatique 5 / 6 ans (enfants nés à partir de 2010)**

Ces séances consistent à amener l'enfant à être autonome dans l'eau et à aborder les bases de la natation (respiration, équilibre, propulsion). L'objectif est de faire découvrir à l'enfant le milieu aquatique sous forme de jeux et d'exercices ludiques.

## HORAIRES

Bébés nageurs	Samedi	9h-9h30	4 mois - 1 an *
		9h30-10h	1 - 2 ans *
		10h-10h35	Fratries et enfants de plus de 2 ans *
		10h35-11h10	
Jardin aquatique	Mercredi	15h15-15h50	5 - 6 ans
	Samedi	11h15-11h50	4 - 5 ans *

\* Accompagnement obligatoire d'un adulte dans l'eau

## TARIFS

### DECINOIS

Une période 71 €  
Année 176,60 €

### EXTERIEURS

Une période 82,50 €  
Année 199,50 €

**Tarifs Décinois : fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une photo d'identité (ou attestation municipale de domicile délivrée par le centre nautique)**

## CALENDRIER DES SEANCES

	MERCREDI	SAMEDI
<b>Période 1</b>		
Septembre	16-23-30	19-26
Octobre	7	3
Novembre	4-18-25	7-14-21-28
Décembre	2-9	5-12
<b>Période 2</b>		
Décembre	16	19
Janvier	6-13-20-27	9-16-23-30
Février	3-10	6-13
Mars	2-9	5-12
<b>Période 3</b>		
Mars	16-23-30	19-26
Avril	6-27	2-9-30
Mai	4-11-18-25	7-14-21-28